



Réf.: SCBD/BS/CG/jh/79434

4 avril 2012

NOTIFICATION¹

Invitation aux nominations pour le Groupe spécial d'experts techniques sur la deuxième évaluation et l'examen du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Vienne, Autriche, 14 – 16 mai 2012

Madame/Monsieur,

Dans sa décision BS-V/15 sur l'évaluation et l'examen (article 35 du Protocole), la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CdP-RdP) a décidé, entre autres choses, que le Secrétaire exécutif assemble et compile les informations relatives à l'application du Protocole et commande l'analyse de cette compilation en vue de faciliter la deuxième évaluation et l'examen de l'efficacité du Protocole.

La CdP-RdP a décidé également de créer sous réserve des fonds disponibles un groupe spécial d'experts techniques à représentation régionale équilibrée afin : i) d'examiner l'analyse des informations mentionnées ci-dessus; et ii) de présenter ses recommandations pour examen à la sixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole.

Grâce au généreux soutien financier du gouvernement du Japon et de l'offre du gouvernement d'Autriche de l'accueillir, la réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la deuxième évaluation et l'examen du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques se tiendra à Vienne, en Autriche, du 14 au 16 mai 2012.

Il me fait donc plaisir d'inviter les Parties et autres organisations internationales pertinentes à désigner un expert dont la sélection et la participation à la réunion du Groupe spécial d'experts techniques seront considérées. Les représentants désignés doivent posséder des connaissances considérables sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et être directement impliqués dans la mise en œuvre du Protocole. Le Secrétaire exécutif sélectionnera, conformément aux règles de procédure et de pratique

Aux Points focaux nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
Points focaux nationaux CDB (où les points focaux PCPRB n'ont pas encore été désignés)
Organisations internationales pertinentes

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

applicables et en consultation avec le Bureau de la CdP-MdP, 15 experts pour la réunion, en tenant compte de la représentation régionale équilibrée.

Afin de permettre au Secrétariat de finaliser les préparatifs à temps, nous vous demandons de bien vouloir soumettre vos nominations le plus tôt possible mais **au plus tard le 16 avril 2012**. Les nominations doivent être soumises au moyen d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif du Secrétariat. La lettre peut être envoyée par télécopieur au +1 514 288 6588, ou par courriel en pièce jointe numérisée au : secretariat@cbd.int.

Veillez noter que la langue de travail de la réunion sera l'anglais. De plus amples détails sur la réunion seront mis à la disposition sur le site Web du Secrétariat en temps voulu au : www.cbd.int.

J'aimerais vous remercier pour votre aimable coopération et votre soutien continu aux travaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif